



TSXV: LOT OTCPK: TOGOF

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TomaGold annonce un projet de placement privé

Montréal (Québec), le 29 décembre 2025 – CORPORATION TOMAGOLD (TSXV: LOT; OTCPK: TOGOF) (« **TomaGold** » ou la « **Société** ») annonce son intention, sous réserve du dépôt des documents requis et de l'approbation de la Bourse de croissance TSX (la « **TSXV** »), de procéder à un placement privé sans l'entremise d'un courtier pour un produit brut pouvant atteindre 250 000 \$ (le « **placement** »). Le placement consistera en un maximum de 3 846 154 actions ordinaires de la Société émises sur une base « **accréditive** » (« **actions accréditives** ») au prix de 0,065 \$ par action accréditive.

La Société a l'intention d'utiliser le produit brut tiré de la vente des actions accréditives pour engager des dépenses d'exploration admissibles à titre de « **frais d'exploration au Canada** » et qui se qualifient à titre de « **dépenses accréditives pour l'extraction de minéraux critiques** », au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada).

Les titres émis dans le cadre du placement seront assujettis à une période de détention de quatre mois et un jour, conformément aux lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables et à la période de détention concomitante exigée par les politiques de la TSXV. Le placement demeure assujetti à l'approbation de la TSXV.

*Le présent communiqué ne constitue ni une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat de titres aux États-Unis. Les titres n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la United States Securities Act of 1933, telle que modifiée (la « **Loi des États-Unis** »), ni en vertu des lois sur les valeurs mobilières de quelque État que ce soit, et ils ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis, sauf s'ils sont inscrits en vertu de la Loi des États-Unis et des lois étatiques applicables, ou en vertu d'une dispense des exigences d'inscription applicables.*

À propos de TomaGold

TomaGold Corp. (TSXV: LOT, OTCPK: TOGOF) est une société minière junior canadienne qui se concentre sur l'acquisition, l'exploration et le développement de projets de métaux précieux et de métaux de base à fort potentiel, principalement axés sur l'or et le cuivre au Québec et en Ontario. Les principaux actifs de la Société sont situés dans le camp minier de Chibougamau, dans le nord du Québec, où elle détient le projet d'or-cuivre-argent Obalski et des options sur 12 autres propriétés, dont les projets Mine Berrigan, Radar, David et Dufault. TomaGold détient également une participation de 24,5 % dans une coentreprise sur la propriété aurifère Baird, près du camp minier de Red Lake, en Ontario. De plus, la Société possède des projets de lithium et d'éléments de terres rares (ETR) dans la région de la Baie James, stratégiquement situés à proximité d'importantes découvertes récentes.

Contact :

David Grondin

Président et chef de la direction

(514) 583-3490

www.tomagoldcorp.com

Mise en garde concernant les informations prospectives

Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations qui peuvent être considérées comme des « déclarations prospectives ». Toutes les déclarations contenues dans ce communiqué de presse, autres que les déclarations de faits historiques, qui traitent d'événements ou de développements que la Société prévoit se produire, sont des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont des déclarations qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiées par les mots « s'attendre à », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention », « estimer », « projeter », « potentiel » et des expressions similaires, ou que des événements ou des conditions « se produiront », « seraient », « peuvent », « pourraient » ou « devraient » se produire. Bien que la Société estime que les attentes exprimées dans ces déclarations prospectives sont basées sur des hypothèses raisonnables, ces déclarations ne sont pas des garanties de performance future et les résultats réels peuvent différer sensiblement de ceux contenus dans les déclarations prospectives. Parmi les facteurs susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats réels et les déclarations prospectives figurent les résultats potentiels des activités d'exploration et de forage, les cours du marché, la disponibilité continue de capitaux et de financements, ainsi que les conditions générales de l'économie, du marché ou des affaires. Les investisseurs sont avertis que ces déclarations ne constituent pas des garanties de performance future et que les résultats ou développements réels peuvent différer sensiblement de ceux prévus dans les déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont fondées sur les convictions, les estimations et les opinions de la direction de la Société à la date à laquelle elles ont été faites. Sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent, la Société ne s'engage pas à mettre à jour ces déclarations prospectives dans l'éventualité où les convictions, les estimations, les opinions ou d'autres facteurs de la direction viendraient à changer.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué de presse.